

Rochemaure, le 16 décembre 2020

Monsieur le Directeur de la DDT de
l'Ardèche

Nos réf. : 2020.11.54
Objet : Révision PPR MvT
A l'attention de M. LABAN

Monsieur le Directeur,

Je fais suite à votre courrier reçu en mairie le 9/10/2020 sollicitant l'avis de l'équipe municipale quant à la révision du Plan de prévention des risques de mouvements de terrain sur la Commune de Rochemaure.

Je souhaite donc porter à votre connaissance 2 remarques :

1) Zonage : Secteur Bg Zone bleue :

Les conditions de reconstruction sont très pénalisantes. En effet, il n'apparaît pas possible de reconstruire suite aux risques feux de forêt et mouvements de terrain. L'inondation n'aurait quant à elle pas d'impact.

2) Le haut de l'olivette : le classement en zone Rg est-il certain ?

Dans le cadre d'une révision ou d'un prochain PLU il apparaîtrait cohérent que cette zone soit urbanisable. En effet, cet espace se situe entre 2 zones urbanisées.

Mes services et moi-même restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Olivier Faure,
Maire de Rochemaure

